LORIENT AGGLOMÉRATION

GUIDE PRATIQUE
PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

WWW.LORIENT-AGGLO.FR
EDITION FÉVRIER 2015

SOMMAIRE

LA VIE CITOYENNE 6

- Les institutions 7

LA VIE AU QUOTIDIEN 12

- Bien vivre chez soi 13
- Se déplacer 14

ETUDIER 18

- Milieu scolaire 19
- Milieu péri-scolaire 20

TRAVAILLER 22

- Emploi et handicap : un cadre légal 23

LOISIRS 26

- Tourisme 27
- Sport/culture 28

CHANGER LE REGARD SUR LE HANDICAP

Depuis plusieurs années, Lorient Agglomération est attentive et à l'écoute des personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie sur son territoire.

Cette écoute s'est traduite par des actions autour d'une vision transversale de l'aménagement du territoire qu'impulse la Commission intercommunale d'accessibilité pour les personnes handicapées créée en 2009 par Lorient Agglomération. Que ce soit au travers de la réflexion engagée dans le cadre du Plan de déplacements urbains, du nouveau Programme local de l'habitat, dans l'aménagement du patrimoine naturel… La prise en compte des handicaps n'est pas spécifique à un domaine mais interpelle l'ensemble de nos actions, comme en témoigne également la démarche de labellisation « Tourisme et handicap ».

Ce guide pratique à pour vocation de vous fournir tous les renseignements et contacts nécessaires à votre quotidien : les institutions, vivre chez soi, se déplacer, étudier, les loisirs… et vous permettre d'accéder de la manière la plus confortable possible aux services et aux activités de l'agglomération.

Au-delà du recensement d'informations, je souhaite que ce livret puisse aussi contribuer à changer le regard que nous avons sur le handicap tout en mettant fin au « parcours du combattant » qui vous est trop souvent imposé.

Norbert METAIRIE
Président de Lorient Agglomération
Maire de Lorient

© Hervé Cohonner

© Hervé Cohonner

Quel est le rôle de Lorient Agglomération et de la CIAPH dans le domaine du handicap ?

Lorient Agglomération développe des actions en matière de transports, d'habitat, de tourisme et de loisirs, domaines dans lesquels le handicap doit être pris en compte. La CIAPH a un rôle de vigie et d'initiateur, elle nous guide aussi à travers l'investissement des représentants des associations et des communes. Précisément parce qu'il y a de nombreux acteurs, nous avons souhaité un guide qui rassemble les interlocuteurs au-delà de nos champs d'intervention.

Comment est organisé ce guide ?

Il tente de reprendre l'ensemble des aspects de la vie quotidienne à tous les âges et pour toutes les situations : comment me déplacer ? Où emmener mon enfant à la piscine ou aux centres de loisirs ? Comment adapter mon logement ? Il est impossible de traiter toutes ces questions dans un guide, mais celui-ci comprend les contacts qui sont nécessaires, pour trouver le bon interlocuteur.

Quel est le rôle de la mission « accessibilité » dans cet ensemble ?

La mission « accessibilité » n'est pas là pour faire à la place des institutions ou des administrations, mais pour rassembler les compétences, assurer un lien avec les associations représentants les personnes handicapées. Elle contribue aussi à une mise en cohérence des actions engagées par les communes. C'est le lieu de réflexion et d'organisation des actions. La mission « accessibilité » est également un lieu ressources qui permet comme le montre ce guide de rassembler un grand nombre d'informations à l'attention des personnes en situation de handicap.

Jean-Michel JACQUES
Conseiller délégué de Lorient Agglomération en charge de l'accessibilité
Maire de Brandérion

LA VIE CITOYENNE

© Hervé Cohonner

© Stéphane Cuisset

LES INSTITUTIONS

Lorient Agglomération Mission accessibilité/ mobilité

Lieu d'expertise et de ressources, espace de concertation avec l'ensemble des acteurs (élus, associations, structures institutionnelles, techniciens…) : une mission de coordination des projets portés par Lorient Agglomération et ses communes membres en faveur d'une accessibilité généralisée pour tous.

→ **Contact : 02 90 74 73 12**

Hélène LEBLANCHE : hleblanche@agglo-lorient.fr

LES INSTITUTIONS

Commission intercommunale d'accessibilité pour les personnes handicapées (CIAPH) :

En application de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, il a été créé une Commission intercommunale d'accessibilité pour les personnes handicapées (CIAPH). Cette Commission regroupe 19 élus délégués des communes membres de l'agglomération, 12 associations représentant tous les handicaps et 2 structures ressources.

Cette commission dresse chaque année le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, des transports, de la voirie et des espaces publics du territoire.
Elle organise un système de recensement de l'offre des logements accessibles aux personnes handicapées.
Elle établit un rapport annuel présenté en Conseil Communautaire et fait toutes les propositions utiles à améliorer la mise en accessibilité.

Président de la CIAPH et maire de Brandérion : Jean-Michel JACQUES

→ **Listes et contacts des membres de la CIAPH**

Communes	Membres délégués	Contacts
BRANDERION	Jean-Michel JACQUES - Jean-Yves CARRIO	02 97 32 92 37
BUBRY	Clément EVANO	06 71 10 60 98
CALAN	Laurence TRAVERS	06 95 90 32 05
CAUDAN	Marie-Pierre LE CHEVILLER	02 97 80 59 20
CLEGUER	Carole BOUDIC	02 97 80 18 88
GAVRES	Patrick DUIC	02 97 82 17 18
GESTEL	Loïc QUEGUINER	02 97 80 12 44
GROIX	Guy-Paul DAVIGO	02 97 86 88 56
GUIDEL	Pascal CORMIER	02 97 86 15 30
HENNEBONT	Loïc RABIN	02 97 85 16 10
INGUINIEL	Philippe FLEGEAU	02 97 32 08 12
INZINZAC LOCHRIST	Florence DEVERNAY	02 97 85 30 35
LANESTER	Claudine DE BRASSIER	02 97 76 81 67
LANGUIDIC	Thierry LE STRAT	02 97 65 19 19
LANVAUDAN	David LE CORRE	06 60 20 13 26
LARMOR PLAGE	Danielle HIBLOT	02 97 84 26 26
LOCMIQUELIC	Jean-Bernard GOURVAT	02 97 33 42 24
LORIENT	Karine RIGOLE	02 97 02 22 90
PLOEMEUR	Martine YVON	02 97 86 40 40
PLOUAY	Annick GUILLET	06 76 65 99 97
PONT-SCORFF	Geneviève GUEHO	02 97 32 54 79
PORT LOUIS	Julien KERARON	02 97 82 59 59
QUEVEN	Pierrette PARA	06 62 34 62 46
QUISTINIC	Marie FLOSS	02 97 39 71 08
RIANTEC	Claude RIVALLAIN	02 97 33 98 10

→ Structures associatives

Structures associatives	Membres délégués	Adresses mails
Association pour l'intégration des personnes en situation de handicap (AIPSH)	Jacques Droguet Michel Guillaume	jacques.droguet@laposte.net aipsh@orange.fr
Association des paralysés de France (APF)	Thierry Le Rouzo	tlr1@orange.fr
Fédération des malades et handicapés (FMH)	Lucette Berriot	jean.tosquellas@cegetel.net
Association des handicapés de la vie (FNATH)	Michel Habhab René Le Brise	michel.habhab-fnath56-29@orange.fr
Association "Ensemble pour l'avenir" (EPLA)	Christian JACQ (Président) Lydie Nayl (représentante)	lydienayl@gmail.com
Association "Oreille et vie"	Jeanne Guigo	oreille-et-vie@wanadoo.fr
Association "La Main qui parle"	Jean-Pierre Tafzi	j-pierre.tafzi@orange.fr
Association Valentin Haüy	Pascal Pronost	pascal.pronost@cegetel.net ou cd56@handisport.org
Association des aveugles et handicapés visuels de Bretagne	Jean-Luc Thonier	aahvb@free.fr
Association départementale chiens guides d'aveugles du Morbihan	Dominique Réus Nicole Stéphan Danièle Le Port	acgq56@orange.fr
ADAPEI Papillons Blancs	Patricia Rio	patricia.rio373@orange.fr
Association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales (ADAPEI)	Raymonde Lancelot	Envoi papier uniquement : 2, rue Professeur Mazé 56100 Lorient
Groupe d'entraide mutuelle de Lorient (GEM) - L'Escale	Pierre Fumoux	gem.lescale@orange.fr
Association "Autisme écoute et partage"	Jean-Pierre Mahe	mahemjtm@aol.com
Centre mutualiste de rééducation et de réadaptation fonctionnelles de Kerpape	Pascale Stephan	pstephan@kerpape.mutualite56.fr
Centre d'information et de conseils en aides techniques (CICAT-ALCAT56)	Olivier Jamet	cicat-alcat56@mutualite56.fr (préciser "A l'attention de")
Association Vagdespoir Bretagne	David Lomenec	david.lomenec@orange.fr
Handisport comité départemental Morbihan	Pascal Pronost	pascal.pronost@cegetel.net ou cd56@handisport.org

LES INSTITUTIONS

Centres communaux d'actions sociales : CCAS

Les CCASS sont des établissements publics communaux qui interviennent dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans les actions et activités sociales.

Leurs compétences s'exercent sur le territoire de la commune à laquelle ils appartiennent.

→ **Contacts des CCAS**

Brandérion	02 97 32 92 37	3 rue Vincent Renaud 56700 Brandérion
Bubry	02 97 51 71 86	EPHAD - Résidence Louis Onorati 56310 Bubry
Calan	02 97 33 33 85	Mairie - 2 place de l'Eglise 56240 Calan
Caudan	02 97 05 66 93	17 rue de la Libération 58850 Caudan
Cléguer	02 97 80 18 92	Mairie - Rue du Pont Person 56620 Cléguer
Gavres	02 97 82 46 55	Avenue des Sardiniers 56680 Gâvres
Groix	02 97 86 80 15	13 place de l'église 56590 Groix
Guidel	02 97 02 96 90	Kerprat 56520 Guidel
Hennebont	02 97 85 16 19	13 place Maréchal Foch 56700 Hennebont
Inguiniel	02 97 32 08 12	Mairie - 1 rue Louis Le Moenic 56240 Inguiniel
Inzinzac-Lochrist	02 97 85 30 33	Mairie - place Charles de Gaulle 56650 Inzinzac-Lochrist
Lanester	02 97 76 81 81	Hôtel de Ville - rue Louis Aragon 56600 Lanester
Languidic	02 97 65 19 13	Rue de la Mairie 56440 Languidic
Lanvaudan	02 97 51 71 86	Mairie - Le Bourg 56240 Lanvaudan
Larmor-Plage	02 97 84 26 29	Mairie - rue des Algues 56260 Larmor-Plage
Locmiquélic	02 97 33 42 24	27 rue de la Mairie 56570 Locmiquélic
Lorient	02 97 02 23 67	Service gérontologie et handicap 7 Bd Cosmao Dumanoir 56100 Lorient
Plœmeur	02 97 86 40 60	Place Anne Marie Robic BP 67 56274 Plœmeur
Plouay	02 97 33 30 85	1 allée des Tilleuls 56240 Plouay
Pont-Scorff	02 97 32 60 37	4 pl Maison des Princes 56620 Pont-Scorff
Port-Louis	02 97 82 59 56	Place Notre Dame 56290 Port-Louis
Quéven	02 97 80 14 23	Place Pierre Quinio 56530 Quéven
Quistinic	02 97 39 71 08	Mairie - 11 rue de la Mairie 56310 Quistinic
Riantec	02 97 33 98 13	Place de la Mairie 56670 Riantec

© DR Kerpape

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

Le 1er janvier 2006 s'est créée la Maison départementale des personnes handicapées. C'est un lieu unique destiné à faciliter les démarches des personnes handicapées. La MDPH offre un accès unifié aux droits et prestations prévus pour les personnes handicapées dans le département du Morbihan (56). Elle exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leur famille ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens aux handicaps.

contact@mda56.fr

→ Contact : 02 97 62 74 74

→ Numéro vert (appel gratuit depuis un poste fixe) : 0 800 056 200 du lundi au vendredi de 14h à 16h

16 rue Ella Maillart
BP 379 – 56009 Vannes Cedex

Accueil du public :
Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h
et de 13h15 à 17h
Le mardi de 10h à 12h et de 13h15 à 17h
Le vendredi de 8h45 à 12h
et de 13h15 à 16h

Accueil pour les personnes malentendantes :
lundi (sur rendez-vous) de 14h à 17h et mercredi (sur rendez-vous) de 9h à 12h

www.morbihan.fr
Maison départementale de l'autonomie/
rubrique « les services »

LA VIE AU QUOTIDIEN

© Hervé Cohonner

BIEN VIVRE CHEZ SOI

Le logement

• Service habitat foncier patrimoine de Lorient Agglomération

→ Contact : 02 97 02 22 69

• Espace info habitat

Structure pour accueillir et répondre à la demande en matière de logements

→ Contact : 0800 100 601 (appel gratuit depuis un poste fixe)

30 cours de Chazelles
56100 Lorient

→ Contacts bailleurs sociaux

Aiguillon Construction	02 97 35 11 11	26 bd Joffre 56100 Lorient
Armorique Habitat	02 97 01 08 10	106 av de la Marne 56000 Vannes
Bretagne Sud Habitat	02 97 76 07 40	73 av François Billoux 56600 Lanester
Espacil Habitat	02 97 76 97 76	1 av Mendes France 56600 Lanester
Lorient Habitat	02 97 21 06 96	4 bd Général Leclerc 56100 Lorient
Le Foyer d'Armor	02 97 21 47 28	21 rue Jules Legrand 56100 Lorient
Le Logis Breton	02 97 21 47 28	58 rue de la Terre noire 29000 Quimper

Aménagement des logements

• Centre d'information et de conseils en aides techniques : CICAT-ALCAT56

→ Contact : 02 97 21 20 20

• Maison de la Mutualité (rez-de-chaussée)

14, rue Colbert 56100 Lorient

Plus d'informations :

www.mutualite-francaise-finistere-morbihan.fr
Onglet « Personnes en situation de handicap »

www.developpement-durable.gouv.fr

SE DÉPLACER

Aéroport de Lorient Bretagne Sud

L'aéroport Lorient Bretagne Sud dispose d'équipements d'accueil et d'accompagnement des personnes handicapées et/ou à mobilité réduite :
• Places de parking PMR en face des portes d'accès de l'aérogare.
• Interphone à l'entrée du parking (contact avec agents et informations).
• Point d'accueil PMR au niveau du comptoir d'information de l'aéroport (hall arrivée/départ).
• Ascenseur réservé pour l'accès en salle d'embarquement et à bord de l'avion.

→ Contact : 02 97 87 21 50

aeroport@morbihan.cci.fr

www.lorient.aeroport.fr

SNCF : service « Acces+ »

→ Contact : 08 90 64 06 50
de 7h à 22h

tgv.voyages-sncf.com
Rubrique accessibilité

Compagnie de transports de la région lorientaise (CTRL)

Le réseau CTRL comporte 32 lignes terrestres et maritimes pour relier les 25 communes de l'agglomération et desservir plus de 204 500 habitants et plus de 1200 points d'arrêt (dont 650 équipés d'abris voyageurs).

Pour l'exploitation du réseau de transports, la CTRL dispose d'autobus à plancher bas dont la majorité est équipée d'un système d'agenouillement et de rampe d'accès, mais aussi d'un dispositif d'informations sonores et visuelles, à l'intérieur et à l'extérieur des véhicules.

→ Contact : 02 97 21 28 29

www.ctrl.fr

• Service TPMR

En plus des lignes régulières, la CTRL propose un service de déplacements qui viendra vous chercher à votre domicile et vous déposera sur votre lieu de rendez-vous. Pour bénéficier de la carte d'accès au transport des personnes à mobilité réduite (TPMR), il faut demander une fiche de renseignement à adresser à la direction des transports de Lorient Agglomération.

→ Contact : 02 97 02 30 42

Après obtention de la carte d'accès au TPMR (validité maximale de 3 ans), les réservations s'effectuent directement auprès de la centrale de réservation de la CTRL.

→ Contact : 02 97 37 85 86
(9h/12h -14h/17h)

© Hervé Cahonner

Gare maritime de Lorient

Liaison : Lorient - Île de Groix

Les navires rouliers Saint-Tudy et Ile de Groix sont affectés à la liaison Lorient - Ile de Groix toute l'année :
• Le Saint-Tudy : bien qu'il ne soit pas équipé d'ascenseur, le salon passager aménagé au niveau du garage permet d'accueillir les personnes à mobilité réduite.
• L'île de Groix : équipé d'un ascenseur, les personnes à mobilité réduite ont accès au confort des salons passager.

→ Contact : 08 20 05 61 56

www.compagnie-oceane.fr

Transports publics interurbains

Le réseau d'autocars TIM dessert quotidiennement 180 communes, soit plus des 2/3 des communes morbihannaises pour le compte du Conseil général.

www.lactm.com

Transports scolaires

• Direction des transports du Conseil général du Morbihan

→ Contact : 02 97 54 83 17

• Maison départementale des personnes handicapées

→ Contact : 02 97 46 99 09

Le Conseil général du Morbihan organise ou prend en charge le transport scolaire des élèves et étudiants handicapés qui remplissent les conditions requises.
Conditions principales :
• être domicilié dans le Morbihan ;
• présenter un taux d'incapacité permanent reconnu :
- entre 50 et 80 % avec des soins médicaux liés au handicap ;
- entre 50 et 80 % avec une scolarisation spécifique liée au handicap ;
- supérieur à 80 % sans condition ;
- avoir un accord de la Maison départementale des personnes handicapées.

SE DÉPLACER

Service des taxis lorientais

Réservation et prise en charge des personnes en fauteuil manuel.
Horaires taxis, transports : ouverture du lundi au dimanche 24h/24.
Etre autonome pour le transfert du fauteuil au véhicule.

→ **Contact : 02 97 21 29 29**
(appel gratuit)

Handi-car

Transports toutes distances, véhicules adaptés, fauteuils roulants, personnes âgées, location véhicules adaptés.

→ **Contact : 06 33 53 98 01**

handi-car@wanadoo.fr

www.handi-car.fr

Apprendre à conduire

• **Centre mutualiste de rééducation et de réadaptation fonctionnelles de Kerpape :**

Le service auto-école du centre de Kerpape, intégré dans le service d'insertion, offre aux personnes handicapées hospitalisées ou de l'extérieur, la possibilité de passer ou régulariser leur permis de conduire sur des véhicules spécifiquement aménagés et personnalisés.

→ **Contact : 02 97 82 60 60**

www.kerpape.mutualite56.fr
A partir d'un moteur de recherche sur Internet, tapez « Kerpape+auto-école ».

© Hervé Cohonner

ETUDIER

© Hervé Cohonner

INTÉGRATION EN MILIEU SCOLAIRE

La loi du 11 février 2005 affirme le droit à l'éducation pour les enfants et adolescents handicapés prioritairement en milieu scolaire chaque fois que possible, ou au sein de dispositifs adaptés, lorsque ce mode de scolarisation répond aux besoins des élèves.

Education Nationale Académie de Rennes

Correspondant handicap académique

www.ac-rennes.fr
Onglet « Concours - emplois - carrières » puis rubrique « Personnes en situation de handicap ».

- **Rectorat**

ce.ssa@ac-rennes.fr

→ Contact : 02 23 21 73 61

96 rue d'Antrain
35705 Rennes cedex 7

Université : UBS

- **Relais handicap**

→ Contact : 02 97 87 66 45

www.vie-publique.fr
Dans la marge à droite, cliquez sur « accès thématique », puis dans la rubrique « société », cliquez sur « handicapés ».

www.education.gouv.fr
Tapez « handicap » à partir du moteur de recherche du site web.

→ Etablissements spécialisés	IME de Kerdiret	02 97 37 26 80	9 rue Dupuy de Lôme 56270 Plœmeur
	IME du Scorff	02 97 81 32 02	1 rue Marcel Cachin 56600 Lanester
	IME de Kerpont	02 97 81 27 65	ZI de Kerpont 501 rue Denis Papin 56600 Lanester
	Centre de Kergadaud	02 97 05 58 86	Kergoff 56850 Caudan
	Centre de Kerpape IEM AR MEN	02 97 82 60 60	BP 78 56275 Plœmeur Cedex

© Hervé Cohonner

INTÉGRATION EN MILIEU PÉRI-SCOLAIRE

Association Loisirs Pluriel

Loisirs Pluriel a pour objectif de développer l'accès aux loisirs des enfants et adolescents en situation de handicap en privilégiant la rencontre et le partage d'activité avec les enfants valides, dès le plus jeune âge. Chaque association locale gère un centre de loisirs sans hébergement, accueillant, le mercredi et lors des vacances scolaires, des enfants handicapés et valides, âgés de 3 à 13 ans.

39 rue Villeneuve, bât Pen Men
Ecole Saint-Joseph
56100 Lorient

• Centre Loisirs Pluriel

lorient@loisirs-pluriel.com

→ Contact : 02 97 36 31 09
07 87 03 09 83

1 rue Julien Moël
56530 Quéven

Centres municipaux

Les centres de loisirs municipaux accueillent les enfants en situation de handicap. Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à votre mairie.

© Stéphane Cardinale

TRAVAILLER

© Hervé Cohonner

© Hervé Cohonner

EMPLOI ET HANDICAP : UN CADRE LÉGAL

Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph)

Depuis 1987, l'Agefiph poursuit sa mission en faveur de l'insertion professionnelle et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises privées. C'est l'opérateur central et de référence de la politique de l'emploi des personnes handicapées en France.

• Délégation régionale Bretagne

→ Contact : 0811 37 38 39 (numéro vert)

4 Avenue Charles Tillon
35000 Rennes

education.gouv.fr
Pour accéder au guide « Le handicap tous concernés » proposé par le ministère de l'Education nationale, tapez « Emploi et handicap : le cadre légal » à partir d'un moteur de recherche sur Internet.

www.agefiph.fr
Rubrique « personnes handicapées ».

EMPLOI ET HANDICAP : UN CADRE LÉGAL

Cap emploi - ressources handicaps

Le réseau Cap emploi assure l'accueil et l'information des personnes handicapées, recherche les moyens de les préparer et les adapter à l'emploi. Il contribue à l'information et au conseil auprès des employeurs.

• Cap emploi en Morbihan

→ Contact : 02 97 47 62 30

Siège : MDPH
2, rue Ella Maillart
56000 Vannes

• Antenne Cap emploi

→ Contact : 02 97 76 72 72

507, rue Jacques Ange Gabriel
ZI Lann Sevelin
56850 Caudan

www.capemploi.com
2 guides en téléchargement « Avec Cap Emploi, donnez-vous toutes les chances d'accéder à un emploi » et « Cap Emploi, votre partenaire dédié à l'insertion professionnelle des personnes handicapées ».

Pôle emploi

• Pôle emploi de Lorient - Dumont

→ Contact : 3949
(numéro d'appel national)

Pôle emploi Lorient Dumont
2, rue Alice Coleno
56100 Lorient

Pôle emploi Lanester
7, rue Léo Lagrange
56601 Lanester

Pôle emploi Lorient Marine
9, rue François Toullec
56100 Lorient

www.pole-emploi.fr
Rubrique « candidat »

www.education.gouv.fr
Rubrique « concours, emplois, carrières ».

Mission locale du pays de Lorient

Les missions locales s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire depuis plus d'un an, à la recherche d'une formation, d'un emploi. Elles apportent une aide à l'insertion professionnelle et sociale en accompagnant les jeunes sur les questions d'emploi, de formation, de santé, de logement, de transport et de loisirs.

mllorient@wanadoo.fr

→ Contact : 02 97 21 42 05

44 avenue de la Marne
BP 123
56101 Lorient Cedex

© Hervé Cohonner

LES LOISIRS

© Hervé Cohonner

© Stéphane Cuisset

LE TOURISME

Office de tourisme Lorient Bretagne Sud

→ **Contact : 02 97 84 78 00**

Quai de Rohan
56100 Lorient

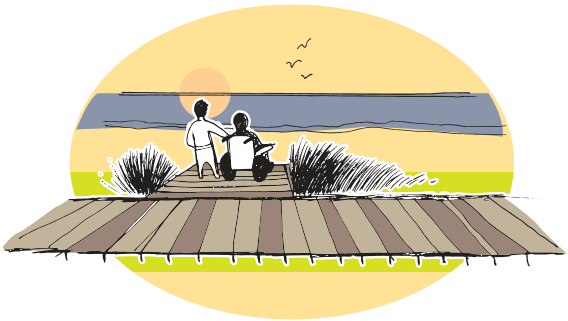

Morbihan Tourisme

→ **Contact : 02 97 54 46 17**

BP 408
56010 Vannes Cedex

www.locations-vacances-tourisme.com
Onglet « Accès handicapé » puis rubrique « 56 ».

www.morbihan.com
Tapez le mot-clé « handicap » dans le moteur de recherche du site.

© Stéphane Cuisset

LE SPORT

Handisport Bretagne

Président : Pascal PRONOST

pascal.pronost@cegetel.net

→ Contact : 02 97 83 49 01

handisport-bretagne.org/cdh56/

Equipements sportifs accessibles aux personnes handicapées

• Section handi golf

Philippe Malo (responsable) :
06 08 24 35 47

Hervé Le Corre (référent) :
06 12 61 75 18

Golf de Val Quéven

→ Contact : 02 97 05 17 96

• Stade du Moustoir

→ Contact : 02 97 35 27 00

• Piscines :

Centre aquatique du Moustoir de Lorient

→ Contact : 02 97 02 59 30

Piscine Océanis de Plœmeur

→ Contact : 02 97 86 41 00

Fitocea de Guidel

→ Contact : 02 97 65 95 82

Complexe aquatique Kerbihan d'Hennebont

→ Contact : 02 97 05 49 10

Piscine de Riantec

→ Contact : 02 97 11 09 78

• Patinoire de Lanester

→ Contact : 02 97 81 07 83

© Hervé Cohonner

LA CULTURE

Lieux culturels accessibles aux personnes handicapées

Dans la rubrique « agenda culturel » du magazine de Lorient Agglomération « Les Nouvelles » et sur le site

www.lorient-agglo.fr
Rubrique « agenda ».

Vous trouverez toutes les informations utiles sur l'actualité évènementielle et culturelle du territoire avec les précisions des conditions d'accessibilité.

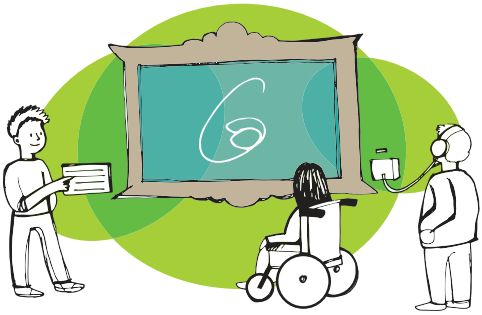

LORIENT AGGLOMÉRATION

Mission accessibilité - mobilité

CS 20001 - 56314 LORIENT Cedex
02 90 74 73 12 • 02 90 74 73 13

Conception : Bureau des Graphistes • Photo couverture : Hervé Cohonner